

LES 24 HEURES QUI SUIVENT VOTRE INTERVENTION

Sauf accord préalable de l'opérateur ou de l'anesthésiste, **vous ne devez pas être seul(e) la première nuit après votre intervention.**

Conseils en cas d'anesthésie :

- **Générale** (ou de sédation), les effets des médicaments peuvent se prolonger pendant les 12 premières heures (voire plus) et altérer votre vigilance, en conséquence :
 - La conduite de tout véhicule ou machine est proscrite pendant les 12 premières heures.
 - Vous devez éviter toute autre activité à risque.
 - **Ne prenez pas de décision importante.**
- **Loco-régionale** :
 - Evitez toute compression du membre endormi afin de limiter le risque de blessure (les effets des anesthésiques locaux peuvent se prolonger jusqu'à 24 heures).
 - Maintenez votre avant-bras grâce à une écharpe en cas d'anesthésie membre supérieur.
 - Utilisez des cannes anglaises et ne vous déplacez jamais seul(e) durant les 24 premières heures en cas d'anesthésie du membre inférieur.

Gestion de votre douleur :

Dès votre retour à domicile, suivez **scrupuleusement** l'ordonnance d'antalgiques (médicaments anti-douleur) remise lors de la consultation d'anesthésie. **N'attendez pas d'avoir mal pour les utiliser.** Ne prenez pas d'autres antalgiques que ceux prescrits. Ne consommez pas d'alcool. Attention, certains traitements prescrits peuvent altérer votre vigilance.

En cas de problème, vous pouvez vous rendre directement avec un accompagnant au service des urgences de la Clinique du Cèdre ouvert 7j/7 et 24h/24, ou appeler :

- du lundi au vendredi, de 7h00 à 19h00 : **l'Unité Ambulatoire** au 02.76.28.92.09.
- la nuit, le week-end et jours fériés : **le Service des Urgences** au 02.35.59.59.15.
- après les 48 premières heures : **le secrétariat des Chirurgiens.**

LE LENDEMAIN SURVEILLENZ VOTRE TELEPHONE

SMS ou appel du lendemain :

Le lendemain de votre intervention, vous recevrez un SMS qui vous rappellera les numéros à joindre en cas de problème particulier.

Si vous ne disposez pas de téléphone portable, vous serez contacté(e)s sur votre ligne fixe. N'hésitez pas à nous appeler au moindre doute sur votre état de santé.

VOTRE SATISFACTION

- Nous vous remercions de bien vouloir compléter le **questionnaire de satisfaction** qui vous sera remis. Vos réponses, vos remarques et vos suggestions nous permettront d'améliorer la qualité des soins et prestations.
- La Clinique du Cèdre participe à la mesure de la satisfaction et de l'expérience des patients hospitalisés en Chirurgie Ambulatoire : **e-Satis MCOCA**. Cette enquête suit les étapes importantes du parcours de soins : avant hospitalisation, accueil, prise en charge, chambre et repas, sortie de l'établissement et retour à domicile. Au moment de votre admission, les professionnels vous proposeront de participer à ce dispositif national. Pour se faire, ils vous demanderont de bien vouloir leur transmettre votre adresse mail. Si vous avez donné votre accord, dans un délai de 2 à 10 semaines après votre sortie, vous recevrez un mail contenant un lien unique, individuel et sécurisé vous permettant de vous connecter au questionnaire e-Satis en ligne. A partir des réponses, un score sera calculé pour notre établissement. Le score e-Satis e-Satis MCOCA est publié sur le site www.scope.sante.fr



PASSEPORT AMBULATOIRE

INFORMATIONS IMPORTANTES - A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT VOTRE ENTREE

Ce passeport est destiné à vous guider au cours de votre « Parcours Ambulatoire ». Emmenez-le à chaque étape et utilisez-le.

ACCES UNITE AMBULATOIRE : ⇒ Porte K, Rez-de-chaussée.

VOTRE ENTREE EST PREVUE LE : __ / __ / __

La veille :

Vous allez recevoir un SMS ou un appel téléphonique afin de vous préciser l'heure à laquelle vous devez vous présenter.

__ H __ (vous pouvez noter l'heure ici)

MERCI DE RESPECTER CET HORAIRE

ET SUIVRE LES CONSIGNES DE JEÛNE DONNEES PAR VOTRE MEDECIN.

(Si vous n'avez pas reçu le SMS ou l'appel, appeler la veille au 02.76.28.92.09)



Rappel :

- **Ne plus manger 5h AVANT l'heure d'entrée prévue.**
 - **Ne plus boire 1h AVANT l'heure d'entrée prévue.**
- Boissons possibles jusqu'à 1h avant d'entrer : thé ou café **sans lait**, eau, jus de fruit **sans pulpe.**

☞ Pour les hospitalisations en Ambulatoire au rez-de-chaussée, **les accompagnants ne sont pas invités à rester auprès des patients durant leur séjour** ; sauf exception à valider avec l'équipe.

CE QUE VOUS DEVEZ RAPPORTER LE JOUR DE VOTRE ENTREE

- La feuille d'accord lié à l'hospitalisation. Le formulaire de consentement libre et éclairé.
- La feuille de désignation de la personne de confiance.
- Une pièce d'identité, votre carte vitale et votre carte de mutuelle.
- La feuille des prestations en chambre. La demande d'accès à internet, si souhaité.
- Votre pris en charge mutuelle pour la chambre, si vous l'avez reçue. Le chèque de caution de 150 euros si vous désirez la télévision (à l'ordre de la Clinique du Cèdre)

Les informations concernant la Clinique dont vous aurez besoin :

Fax : 02.35.59.59.99 **N° de FINISS : 760780510** **DMT (Chirurgie) : 137** **DMT (Médecine) : 174**

950, rue de la Haie 76235 BOIS-GUILLAUME Cedex - ☎ : 02 35 59 59 59

http : www.clinique-du-cedre.fr S.A.R.L. AU CAPITAL DE 768.000 € - R.C.S. ROUEN B 326 226 172 - APE : 8610 Z

LES JOURS QUI PRECEDENT VOTRE INTERVENTION

Votre consultation d'anesthésie

Obligatoire dans les jours qui précèdent l'acte programmé, elle permet de valider votre prise en charge ambulatoire, de vous informer des modalités de l'anesthésie et de préparer celle-ci avec vous. N'oubliez pas d'apporter le questionnaire d'anesthésie préalablement rempli avec l'aide de votre médecin traitant si nécessaire, **les résultats de prise de sang de moins d'un an, de cardiologie ou d'autres spécialistes, et votre dernière ordonnance de médicaments.**

Au cours de cette consultation, des examens complémentaires pourront vous être demandés ; ils doivent **être réalisés avant votre intervention**. Des modifications de votre traitement seront peut-être nécessaires ; vous devez les respecter scrupuleusement.

Des ordonnances de traitements (antalgiques notamment) et de matériels médicaux (par exemple, cannes anglaises, chaussures orthopédiques, bas de contention) vous seront remises pour vous permettre la délivrance en pharmacie **avant votre intervention**.

**ANTICIPER VOUS EVITERA DE VOUS EN PREOCCUPER LE JOUR DE L'INTERVENTION.
C'EST IMPORTANT.**

Votre pré-admission

Au décours de la consultation chirurgicale, vous pourrez réaliser votre **pré-admission administrative** (réservation de chambre). Nous vous invitons à vous présenter à l'accueil principal de l'établissement, Porte A, muni(e) des documents suivants :

- une pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport),
- vos cartes Vitale et de mutuelle,
- le « Bon d'admission » remis lors de la consultation chirurgicale.

Important : Vérifiez avec le personnel administratif, **l'exactitude de vos coordonnées téléphoniques** en vue de l'appel de la veille ou du SMS.

LA VEILLE DE VOTRE INTERVENTION SURVEILLEZ VOTRE TELEPHONE

SMS ou appel de la veille

La veille ou le vendredi pour le lundi, vous allez recevoir un SMS ou un appel téléphonique. A cette occasion, **l'horaire d'admission sera précisé ainsi qu'un rappel des consignes**. Nous vous demandons de les respecter précisément.

Si vous présentez un changement d'état de santé (toux, fièvre, infection, etc...), merci de nous en informer la veille en appelant le 02.76.28.92.09.

Préparez votre départ...

Pensez à apporter :

- votre traitement personnel (médicaments habituels),
- vos résultats d'examens (laboratoire, radiologie, etc.),
- les cannes anglaises, attelle, chaussures orthopédiques ou bas de contention si prescrits,
- le dossier « Anesthésie » qui vous a été remis lors de la consultation,
- la fiche de désignation de personne de confiance dûment complétée, ainsi que votre consentement.
- l'autorisation d'opérer : patient mineur, patient sous mesure de protection (tutelle, curatelle),
- une pièce d'identité, votre Carte Vitale et votre carte de mutuelle,
- un moyen de paiement (chèque, carte bancaire).

Pour information, en Ambulatoire, le supplément journalier pour la chambre particulière est à régler systématiquement au moment de la sortie.

Pensez à ne garder avec vous que le strict nécessaire. L'établissement ne pouvant être responsable des objets de valeur conservés dans les chambres ; nous vous invitons donc à ne pas prendre de bijoux, objets précieux ou liquides importants. Par ailleurs, un coffre est à votre disposition en cas de besoins.

LE JOUR DE VOTRE INTERVENTION

Les consignes d'hygiène – la douche préopératoire au domicile

Le matin de votre intervention, prenez une douche complète, tête et corps, **avec vos produits de toilette habituels**, à main nue ou avec un gant de toilette propre, en insistant sur le nombril, les plis de l'aine, la région génito-anale, les pieds, et les aisselles.

Séchez-vous avec une **serviette propre** et mettez des **vêtements propres** adaptés à votre intervention.

Préalablement à la douche, vous devez :

- **retirer bijoux, piercings, montre, vernis et faux ongles.**
- couper vos ongles des mains et des pieds, et veiller à ce qu'ils soient propres.
- ne pas vous maquiller.
- vous brosser les dents.

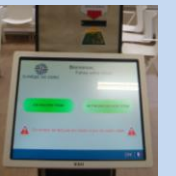
Si vous portez une prothèse dentaire, ne la collez pas et apporter une boîte pour le dépôt de celle-ci le temps du passage au bloc opératoire.

Prenez des lunettes et évitez de mettre des lentilles de contact.

Si besoin, une dépilation de la zone à opérer sera faite par les professionnels de l'Unité Ambulatoire.

Votre arrivée à la Clinique

Faites-vous conduire à la Clinique du Cèdre et assurez-vous du transport pour la sortie. Vous ne pourrez pas conduire en partant. Présentez-vous à l'accueil administratif de l'Unité Ambulatoire, situé au Rez-de-chaussée, **accès par la porte K** et **enregistrez-vous impérativement à la borne.**



Votre séjour dans l'Unité Ambulatoire

Vous serez pris(e) en charge par l'équipe de l'unité, infirmières et aides-soignantes qui vous conduiront dans votre chambre et aideront à votre installation.

Si vous êtes opéré(e)s avec une Anesthésie Loco-Régionale (ALR), vous avez la possibilité d'apporter votre musique (téléphone, MP3 et écouteurs intra-auriculaires type « oreillettes »). La procédure de désinfection de votre matériel vous sera présentée et expliquée avant de pénétrer au bloc opératoire. L'infirmière vous communiquera l'ensemble des informations et consignes relatives à votre séjour. A votre retour dans l'unité, débute la période de « réhabilitation » ou récupération, d'une durée variable selon l'acte réalisé.

Il vous sera proposé une collation et l'équipe soignante réalisera, si nécessaire, les premiers soins.

La prise en charge de votre douleur est pour nous une priorité, n'hésitez pas à nous solliciter.

Votre sortie de la Clinique

Vous ne pourrez quitter la Clinique que lorsque vous réunirez les conditions requises et notamment que votre état de santé sera compatible avec le retour au domicile ; **dans le cas contraire, une hospitalisation traditionnelle d'une nuit (minimum) vous sera proposée.**

Veillez à vous organiser afin de pouvoir quitter la Clinique dès que votre sortie est autorisée.

Les ordonnances, courriers, arrêt de travail vous seront remis avant votre sortie, ainsi que toutes les informations utiles à la continuité de vos soins.

En quittant l'Unité d'Ambulatoire, retournez à l'accueil administratif avec le « Bulletin de sortie » qui vous aura été remis par l'infirmière, et **enregistrez-vous de nouveau à la borne**. Deux « Bulletins d'hospitalisation » vous seront alors remis.

Vous devrez vous acquitter :

- des suppléments hôteliers,
- des dépassements d'honoraires si le praticien responsable de votre hospitalisation a opté pour le secteur conventionnel à honoraires libres,
- des dépassements d'honoraires du cardiologue, si un avis cardiologique a été demandé par l'anesthésiste ou le chirurgien. Les Docteurs D'HERE, DEZELLUS, GAULIARD, GLINEL et VERDONCK se tiennent à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire lors de leur visite.

Pour votre retour à domicile, nous vous rappelons que **vous ne devez pas conduire** et vous devez être accompagné (2 accompagnants si enfant < 10 ans), notamment si vous prenez un taxi ou un transport en commun.